



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5076014

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/07/2025 9H58 C:002491 I:45427
V/REF : AB VALIDE
V/Email reçu le Mercredi 09/07/2025 à 9H58

SARL PROXI FKA

45 RUE DU CHASNOT
25000 BESANCON

IMMEUBLE : CARREFOUR CITY
45 RUE DU CHASNOT
25000 BESANCON

11 Juillet 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : CARREFOUR CITY - 45 RUE DU CHASNOT - BESANCON - M AMBLOT 0678696281
MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE D'EVIER
Donneur d'ordre : Mr F AMBLOT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 09/07/2025 A 16H
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU VEHICULE
DEBOUCHAGE DE L'EVIER A LA K50
ECOULEMENT RETABLI
NETTOYAGE DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DS AB Email envoyé le 10/07/25 à 14H53 Mr F AMBLOT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5076014

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 09/07	1	115,73		115,73
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	42,49		42,49
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,65		29,65
TOTAL H.T.					187,87
T.V.A. a 20,00%					37,57
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>225,44</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

1 / 2

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

SARL PROXI FKA

45 RUE DU CHASNOT
25000 BESANCON

N/REF : 9/07/2025 9H58 C:002491 I:45427
V/REF : APPEL TELEPHONIQUE m AMBLOT
V/Email reçu le Mercredi 09/07/2025 à 9H58

A l'attention de Mr F AMBLOT

IMMEUBLE : CARREFOUR CITY
45 RUE DU CHASNOT
25000 BESANCON

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

Demande de bon de commande de regularisation

LOCALISATION : CARREFOUR CITY - 45 RUE DU CHASNOT - BESANCON - M AMBLOT 0678696281

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE D'EVIER

Donneur d'ordre : Mr F AMBLOT

Madame, Monsieur,
Suite à la demande du Donneur d'Ordre ci-dessus, nous sommes intervenus dans
l'immeuble référencé pour :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 09/07/2025 A 16H
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU VEHICULE
DEBOUCHAGE DE L'EVIER A LA K50
ECOULEMENT RETABLI
NETTOYAGE DU CHANTIER

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 09/07	1	115,73	115,73
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	42,49	42,49
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,65	29,65
TOTAL H.T.				187,87
T.V.A. à 20,00%				37,57
TOTAL T.T.C.En EURO _____				225,44

TTC en FRF (Taux 6,55957) . _____ 1478,78 FRF

Dans l'attente de votre bon de régularisation, nous vous prions de croire,
Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

P/LA SOCIETE

SARL PROXI FKA
45 rue du Chasnot 25000 Besançon
Siret: 914 059 886 000 12

Besançon, le 10/07/2025

Bon pour accord